

BULAC

[도서관] [शिक्षक] [කාලාපකරණ] [ሥልጣኔ]

Bibliothèque universitaire
des langues et civilisations

Référence
BULAC/2017/246

Rédigé par
Benjamin Guichard

Téléphone
0181691887

Courriel
benjamin.guichard@bulac.fr

Date
12 mai 2017

COMPTE RENDU

Réunion du 2 décembre 2016
Conseil scientifique de la BULAC

Version
Corrigée et validée par le
Conseil scientifique du 1er juin
2017

Participants présents

Membres de droit

Éloi FICQUET
Capucine BOIDIN
Étienne BOISSERIE

Françoise HOURS
MariaLuísa LANGELLA
Méliné PEHLIVANIAN

Philippe PEYCAM
Marie-Caroline SAGLIO-YATZIMIRSKY
Nicolas VATIN
Christine WISE

Invités

Alexandre ASANOVIC
Adeline BATAILLER

Marine DEFOSSE
Benjamin GUICHARD

Clotilde MONTEIRO
Noémie ROSEMBERG
Émile PAGE

Participants excusés

Membres de droit

Catherine DEPRETTO
François LAGIRARDE

Marie-Elizabeth DUCREUX
Annick HORIUCHI
Jean-François HUCHET

François-Joseph RUGGIU
Marie-Lise TSAGOURIA

Invités

Prochaine réunion le
1er juin 2017 à 9h30

Lieu et Adresse
Salle du conseil

Ordre du jour proposé

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2016
2. INFORMATION SUR DEUX ENTRÉES EXCEPTIONNELLES DANS LES COLLECTIONS
3. CANDIDATURE DE LA BULAC À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DU PROGRAMME "COLLECTIONS D'EXCELLENCE" (CRÉATION DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE COLLEX-PERSÉE)
4. PROGRAMME DE SIGNALEMENT ET DE NUMÉRISATION DES MANUSCRITS
5. PROJETS DE RECRUTEMENT POUR LES DOMAINES GÉO-LINGUISTIQUES
 - 5.1. EUROPE BALKANIQUE, CENTRALE ET ORIENTALE
 - 5.2. ASIE
 - 5.3. AFRIQUE, MOYEN-ORIENT, MAGHREB ET ASIE CENTRALE
6. ACQUISITIONS DE RESSOURCES NUMÉRIQUES
7. ACTION CULTURELLE
8. PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2017
9. QUESTIONS DIVERSES

Éloi Ficquet, en ouverture de la séance, rappelle que deux postes de membres du conseil scientifique sont encore vacants, ils devraient être pourvus lors de la prochaine Assemblée générale et rejoindre le conseil pour sa prochaine réunion.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. INFORMATION SUR DEUX ENTRÉES EXCEPTIONNELLES DANS LES COLLECTIONS

Benjamin Guichard commente la note présentée au conseil. Les collections de la BULAC viennent de s'enrichir de deux entrées exceptionnelles :

- par l'intermédiaire d'une galerie d'art mandatée en courtage, Marc F. Seidl-Geuthner, héritier des éditions orientalistes Paul Geuthner, a proposé en exclusivité à la BULAC de se porter acquéreur d'un ensemble de 121 manuscrits moyen-orientaux issus de la collection rassemblée par ses parents dans l'entre-deux-guerres. Compte tenu de la très forte complémentarité des manuscrits proposés avec les fonds de la BULAC (thématiques, origines des collections issues d'orientalistes parisiens) et de la qualité de l'offre commerciale, une réponse positive a été donnée. Les documents ont été expertisés avec l'aide de Francis Richard.
- la famille de Denise Bernot, décédée au printemps 2016, a fait connaître à la BULAC la volonté de cette figure centrale des études birmanes en France de léguer sa bibliothèque de travail à la BULAC. 90 ml de documentation, en grande partie collectée en Birmanie, complétée d'archives scientifiques, notamment les matériaux d'élaboration du dictionnaire birman de Denise Bernot, et d'un ensemble de manuscrits sur ôles et de xylographies anciennes ont été reçus.

En ce qui concerne le fonds Denise Bernot, il est fort probable que des collections de périodiques seront en double et pourront être proposées à des bibliothèques intéressées. Un chargé de traitement de ces documents a été recruté ; cette personne entamera sa mission en janvier 2017.

Françoise Hours souligne que de tels enrichissements de collections font la joie d'un bibliothécaire.

3. CANDIDATURE DE LA BULAC À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DU PROGRAMME "COLLECTIONS D'EXCELLENCE" (CRÉATION DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE COLLEX-PERSÉE)

Une note précisant le contexte de cet appel à candidature et une proposition de lettre d'intention de la BULAC est soumise au conseil.

Une première discussion fait ressortir deux interrogations : le montant de l'engagement financier qui peut être attendu ; le poids du programme en termes de ressources humaines sur le fonctionnement de la BULAC.

Françoise Hours s'interroge sur les risques éventuels d'une appellation trop vague du profil scientifique présenté par l'établissement et précise que les crédits CADIST ont pu être utilisés pour l'acquisition de ressources vernaculaires dans des cadres disciplinaires : c'était notamment le cas d'acquisitions d'ouvrages russes d'histoire à la bibliothèque de la Sorbonne. En outre, elle précise que la BIULO était Pôle associé de la BNF pour les collections relatives à l'Asie du Sud-Est.

Méliné Pehlivanian remarque que l'Allemagne a connu une transformation similaire des modalités de soutien aux collections de niveau recherche des grands établissements. Le système des bibliothèques spécialisées qui existait depuis 30 ans a laissé place à un réseau de bibliothèques thématiques sélectionnées dans le cadre d'appels à projet. La bibliothèque d'État de Berlin a été sélectionnée pour développer des collections de référence sur l'Asie du Sud et l'Asie orientale. En Allemagne, on observe une assez bonne complémentarité entre les découpages disciplinaires et aréalistes. La principale difficulté vient de la courte durée des projets et de la lourdeur du travail de préparation des candidatures et d'évaluation de la réalisation des projets.

Nicolas Vatin considère que cette généralisation de la logique des appels à projet, qu'on constate également pour la recherche, est inquiétante ; la communauté scientifique devrait publiquement

prendre position pour souligner les risques d'une politique de gestion par projets et les pièges de la culture de l'évaluation.

Éloi Ficquet répond que c'est une occasion dont il faut tirer profit, mais le défi sera pour la BULAC de rendre cette politique pertinente à l'égard du réseau thématique qu'elle souhaite desservir.

Philippe Peycam pose la question de savoir si le budget de fonctionnement de l'établissement risque d'être diminué au profit de financements sur projet de ce type. Benjamin Guichard répond que la BULAC, à la différence des établissements qui bénéficient jusqu'ici de subventions CADIST, a la chance de voir ses crédits d'acquisition pleinement intégrés à la dotation de l'établissement. Mais il faut effectivement rester prudent pour que ces sources de financement sur projet ne se substituent pas à terme aux dotations de fonctionnement, même si le risque n'est pas pour l'instant identifié. C'est une des raisons pour lesquelles le programme d'action proposé prend en charge des actions de projet, de constitution et de consolidation d'un réseau thématique et non pas des activités financées ordinairement sur le budget de fonctionnement (pas de demande de financement des acquisitions courantes, hormis des campagnes d'achats de ressources numériques de niches). Les actions proposées pour ce réseau sont, pour l'essentiel, des actions de coordination qui reposeraient sur le financement de ressources humaines supplémentaires.

Capucine Boidin propose que le programme d'action précise un exemple par GIS aréal. Elle conseille de mieux souligner les compétences propres à la BULAC dans les domaines des écritures non-latines et des compétences linguistiques.

Étienne Boisserie fait la proposition que le conseil scientifique approuve le projet tout en mettant en garde contre un risque de transfert des dépenses de fonctionnement sur des appels à projet et en demandant de renforcer l'attention portée au traitement des écritures non latines et aux langues non-occidentales. **Cette proposition est adoptée à l'unanimité.**

4. PROGRAMME DE SIGNALEMENT ET DE NUMÉRISATION DES MANUSCRITS

Une note de présentation du programme de signalement et de numérisation des manuscrits arabes, persans et turcs-ottomans de la BULAC est présentée au Conseil.

La question de la priorité donnée aux corpus arabe et persan pour la première tranche de numérisation des manuscrits est posée par Nicolas Vatin. Benjamin Guichard répond que ce choix a été fait car la tentative de recrutement d'un responsable du fonds turc avec des compétences ottomanistes n'a pas abouti, il a donc été préféré de se concentrer pour ces premières opérations sur des fonds pour lesquels la BULAC dispose de personnel avec des compétences linguistiques et codicologiques.

La question est posée de projets de numérisation des imprimés. Benjamin Guichard répond que le choix a été fait de se concentrer sur des corpus thématiques limités et déjà catalogués. Mais à ce jour, hormis des projets ponctuels, les efforts de l'établissement donnent la priorité au traitement des manuscrits.

La question de la charge de travail engagée pour les équipes de la BULAC est posée. Benjamin Guichard répond que ce projet implique effectivement une organisation interne spécifique, avec une implication lourde pour les pôles Flux et Données et Conservation : préparation des documents et des métadonnées, travail de contrôle qualité. Ces tâches pourront s'appuyer sur un outil de gestion de la chaîne de numérisation, conçu en partenariat avec les bibliothèques de Sciences-Po et Sainte-Geneviève : l'outil est en cours de développement et sera opérationnel fin 2017.

5. PROJETS DE RECRUTEMENT POUR LES DOMAINES GÉO-LINGUISTIQUES

Benjamin Guichard et Alexandre Asanovic rappellent le système mis en place depuis 3 ans, faisant cohabiter des fonds géo-linguistiques entretenus de façon permanente et, afin d'assurer la couverture la plus large possible, des domaines traités à tour de rôle pendant 24 mois constituant un ensemble de fonds à entretien non-permanent. La solution n'est pas idéale, mais c'est le fonctionnement qui a semblé le plus satisfaisant pour éviter de restreindre l'activité d'acquisition de l'établissement aux seuls plus grands domaines linguistiques. La fonction de ces rotations est

d'assurer un renouvellement périodique en documentation fraîche. Ce document programmatique sert également à clarifier la politique de recrutement et la rendre lisible par tous les agents.

5.1. EUROPE BALKANIQUE, CENTRALE ET ORIENTALE

Dernier entretien des fonds non permanents :

- Grec moderne jusqu'en octobre 2016
- Ukrainien et biélorusse jusqu'en avril 2015
- Albanais jusqu'en novembre 2013
- Bulgare jusqu'en août 2015, mais traitement courant des dons
- Roumain et hongrois jusqu'en février 2016.

La prochaine rotation aura lieu en juin 2017, il est proposé de choisir soit le grec moderne soit le domaine ukrainien/biélorusse.

Pour le grec, un travail de traitement du fonds patrimonial reste à faire, la BULAC conserve un des plus anciens fonds grecs moderne d'Europe, composé d'imprimés de la diaspora et issu du don Brunet de Presle. Les fonds ukrainien et biélorusse sont également très importants pour la recherche et connaissent actuellement une dynamique éditoriale scientifique très importante liée à la crise internationale et politique ainsi qu'à une ouverture très large des archives.

Françoise Hours s'étonne que le fonds grec soit devenu un fonds à entretien non permanent. Elle précise que la BNF ne fait plus d'acquisitions en hongrois ni en ukrainien, que le responsable du fonds grec moderne partira prochainement à la retraite. Le grec et le hongrois sont des langues très rares dans le réseau de l'enseignement supérieur, seule la BDIC acquiert dans ce domaine. Nicolas Vatin ajoute que le grec comme l'arménien sont de très importantes langues de culture et que l'importance d'un tel fonds ne doit pas être uniquement appréciée pour sa valeur historique.

Benjamin Guichard souligne la distinction à faire entre acquisitions courantes et collections patrimoniales qui peuvent être entretenues sur les appels à projets. Alexandre Asanovic précise que le fonds grec a été identifié comme un fonds stratégique et que la volonté de l'établissement est qu'il soit entretenu de façon permanente. La situation est conjoncturelle, suite au départ à la retraite de l'ancienne responsable du fonds. La volonté de l'établissement est de parvenir au plus vite à flécher à nouveau un poste permanent pour ce fonds.

Étienne Boisserie souligne le faible décalage chronologique entre les deux prochains recrutements prévus ; il propose de donner la priorité à l'ukrainien compte tenu de l'urgence du travail de veille et de rafraîchissement à faire.

Philippe Peycam constate qu'il existe aux États-Unis un travail de coordination entre les bibliothèques pour les langues rares, sans équivalent au niveau européen. Il pose la question des initiatives à prendre pour assurer une coordination internationale en Europe dans ce domaine. Méliné Pehlivanian ajoute que l'enjeu est évident pour les ressources électroniques, elle est plus réservée en ce qui concerne les ressources physiques. Philippe Peycam cite les pratiques d'achat sur le terrain par l'intermédiaire d'une antenne locale. Méliné Pehlivanian suggère de dissocier la pratique d'acquisition et la présence d'un catalogueur pour assurer un rafraîchissement continu ; son établissement est en train d'évaluer un projet d'acquisition couplée de documents et de notices bibliographiques auprès d'un fournisseur pour le domaine géorgien. Marine Defosse précise que des commandes bloquées permanentes sont déjà mises en place pour le domaine amharique, les documents étant accumulés et un recrutement ponctuel effectué lorsque le stock est suffisant. Alexandre Asanovic ajoute que jusqu'ici les fournisseurs de notices contactés ne couvraient que des langues déjà présentes dans les grands réservoirs catalographiques comme Worldcat et que ce type d'achat n'offrait pas d'avantage déterminant.

Éloi Ficquet demande si le réseau des UMIFRE pourrait constituer un appui. N. Vatin remarque qu'à Istanbul les forces du centre de documentation de l'Institut français d'études anatoliennes ne

permettraient pas d'assurer un signalement. Il faudrait peut être intégrer des opérations d'acquisitions et de traitement aux programmes de recherche financés sur projet ?

Benjamin Guichard répond que le budget consacré aux échanges pourrait permettre d'alimenter des flux croisés avec les UMIFRE, mais c'est un programme de coopération qu'il faut monter de toutes pièces. Alexandre Asanovic ajoute qu'un seul partenariat assurant la collecte sur le terrain existe à ce jour, c'est le travail de collecte des périodiques khmers appuyé sur l'antenne locale de l'EFEO.

Le conseil s'accorde pour donner la priorité au domaine ukrainien-biélorusse. Il demande également que l'établissement se donne comme priorité de pérenniser le poste de responsable du fonds grec avec un programme d'action qui ne se limite pas au traitement du fonds patrimonial mais qui prenne pleinement en compte l'entretien courant du fonds.

5.2. ASIE

Une chargée de fonds pour le domaine birman prendra son poste en janvier. Un recrutement pourra être effectué pour une prise de poste en septembre, la proposition est de pourvoir soit le domaine thaï, soit le domaine hindi-népal ce qui permettrait de traiter un don important, le don Jaïn.

Philippe Peycam pose la question de l'absence du filipino dans la liste des domaines couverts de façon permanente et souligne l'importance de la production éditoriale en thaï et en indonésien qui dépasse largement l'assiette d'un entretien non permanent. Alexandre Asanovic précise que la volumétrie des collections filipino en attente de traitement n'est pas aujourd'hui suffisante pour un recrutement sur deux ans, il s'agit de collections encore assez marginales. Il ne semble pas prioritaire de développer de nouveaux fonds, la situation est équivalente pour le lao qui reste un fond très réduit. Benjamin Guichard souligne que les domaines thaï et indonésien ont certes une activité éditoriale importante, mais que les efforts d'acquisition doivent être proportionnés aux besoins de la recherche : il existe une communauté scientifique active sur le domaine thaï et indonésien en France, mais qui a développé des thématiques de recherche qui sont relativement ciblées (histoire moderne, géographie, sciences politiques) et, en conséquence, une politique d'acquisition pour ces domaines peut être plus ciblée, sans compter l'activité de l'EFEO dans ces domaines. Il est évident que le poids des études indonésiennes et thaïes en France est sans commune mesure avec les ressources disponibles et le travail mené aux Pays-Bas par exemple.

Françoise Hours précise que le titulaire du fonds hindi à la BnF prendra sa retraite en avril 2017.

Le conseil se prononce pour donner la priorité au domaine thaï et, en cas de recrutement infructueux, laisser la place au hindi-népal.

5.3. AFRIQUE, MOYEN-ORIENT, MAGHREB ET ASIE CENTRALE

Par rapport au projet précédent, les domaines kurdes et Asie centrale ont été intégrés au plan de rotation ainsi qu'un poste de chargé de traitement des collections amhariques et africaines pour assister la responsable des collections africaines, qui assure désormais l'encadrement de l'équipe.

Nicolas Vatin suggère que le recrutement d'une personne originaire d'Asie centrale résoudrait la difficulté linguistique. Étienne Boisserie s'inquiète du délai pour pourvoir le poste de responsable du fonds hébreu et judéo-arabe et suggère de le passer devant le fonds d'Asie centrale. Benjamin Guichard précise qu'il s'agit effectivement d'un domaine délicat, dont l'importance pourrait mériter un entretien plus soutenu compte tenu de l'accumulation des retards de traitement, d'autant que des incertitudes ont pesé récemment sur la capacité de l'Alliance israélite universelle à maintenir une offre documentaire de niveau universitaire, situation qu'il faut rapidement analyser.

Le conseil propose de prioriser le domaine hébreu et de pourvoir à son recrutement avec le domaine Asie centrale.

Les membres du conseil suggèrent, pour les prochains débats, de mieux différencier la composition des équipes, entre fonds à entretien permanent et fonds à entretien non-permanent.

Méliné Pehlivanian remarque une tendance généralisée des établissements à s'appuyer de plus en plus souvent sur des recrutements d'agents issus des pays concernés. Elle souligne en outre la diversité des missions qui sont confiées aux chargés de fonds de la BULAC, mobilisés par les acquisitions, le catalogage et l'accueil du public tout en participant à la valorisation des collections. Alexandre Asanovic rejoint cette remarque et salue la motivation et la force de travail de ces équipes.

Capucine Boidin s'interroge sur la possibilité de collaboration avec des chercheurs pour aider au signalement de ces collections? Des collaborations existent déjà sur le telugu, elles pourraient être élargies mais sont bien sûr chronophages pour les enseignants concernés.

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky suggère de développer des collaborations avec les écoles doctorales : on pourrait recourir à des stages s'inscrivant dans des stratégies de professionnalisation, à des travaux d'exercice dans le cadre d'un binôme linguiste/catalogueur pour des opérations ponctuelles dans une langue rare. Selon elle, il doit être possible de rapprocher les cursus d'enseignement et les besoins de la bibliothèque et contribuer à ce que les compétences développées dans le cadre des enseignements de l'Inalco et des autres établissements puissent être utiles à la bibliothèque. Nicolas Vatin remarque qu'il faut toutefois laisser le temps aux étudiants de travailler pour eux.

Alexandre Asanovic précise que des contractuels étudiants sont actuellement embauchés pour des travaux de catalogage rétrospectif, mais, statutairement, les tâches qui peuvent être confiées à des contractuels étudiants ne sont que des tâches d'appui, la participation au service public étant privilégiée. En outre, l'existence du plafond d'emploi limite les capacités d'embauche de l'établissement. Benjamin Guichard ajoute que la réflexion porte aujourd'hui plutôt sur un recours aux stages pour l'analyse, le traitement et la valorisation des fonds anciens, permettant de mobiliser un masterant ou un doctorant autour d'un corpus homogène utile pour sa recherche. Ce sujet, souvent évoqué, est toutefois difficile à mettre en œuvre mais l'enjeu mérite de persévérer. Par ailleurs, il y a de fait une forte perméabilité entre les cursus de master et de doctorat en études aréales et les recrutements BULAC sur des postes de chargés de fonds.

6. ACQUISITIONS DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

La note d'arbitrage de propositions d'acquisitions de ressources électronique sur le reliquat de budget 2016 est présentée au conseil par Adeline Batailler et discutée. Les options suivantes sont validées :

- revues du domaine russe : dépenses à hauteur de 6 000 €
- livres électroniques : acquisition d'ouvrages relatifs aux domaines Afrique et EBCO chez *Project Muse* et Brill en sélection au titre.
- CNKI : validation de la proposition d'activation de l'accès distant assorti de l'acquisition du module de journaux.

(À 17h30, É. Ficquet, contraint de quitter la séance, transmet la présidence à Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky).

Adeline Batailler expose la méthodologie suivie pour l'évaluation des ressources électroniques. Les tests proposés avant achat suscitent actuellement peu de retour des lecteurs et les acquéreurs sont encore peu familiers avec le travail d'analyse du contenu proposé par les plates-formes. L'avis du conseil est sollicité pour faire évaluer ces procédures en organisant des ateliers de test communs, associant les responsables des fonds, les responsables des ressources électroniques et des enseignants-chercheurs invités pour l'analyse de ressources liées à un domaine géo-linguistique.

Méliné Pehlivanian confirme que les données qualitatives sont difficiles à exploiter et que les décisions s'appuient presque toujours dans les bibliothèques sur des statistiques de consultation. Nicolas Vatin suggère que, si les tests marchent mal, il est possible d'essayer une méthode inverse : souscrire à une ressource puis annoncer son désabonnement et suivre les réactions suscitées. Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky demande si l'utilisation de formulaires imprimés augmenterait le taux de réponse.

Christine Wise précise qu'à la SOAS une opération d'analyse systématique de l'offre numérique actuelle est en cours, l'établissement analysant la pertinence, la fraîcheur et l'usage des ressources proposées pour un établissement de référence nationale. L'objectif est d'élaborer un scénario de développement des collections, susceptible d'inclure des choix de désabonnement. Il ne s'agit pas d'une opération menée sous la contrainte de restrictions budgétaires mais d'une volonté de rationalisation des acquisitions menées jusqu'ici.

Capucine Boidin suggère d'intégrer les tests de ressources aux séances de présentation de l'offre électronique organisées dans le cadre des séances de formation de présentation de la bibliothèque aux étudiants de master et doctorat. MariaLuisa Langella précise que c'est la pratique à Oxford, les tests de ressources électroniques étant organisés pendant la semaine d'accueil, mais que l'intérêt suscité par ces opérations reste décevant. Noémie Rosemberg souligne par ailleurs qu'il est parfois difficile de trouver les ressources pour organiser des séances de formations aux étudiants de M et D qui exigent de mobiliser de fortes compétences linguistiques pour présenter des ressources en langue originale.

Le conseil s'accorde sur le fait de favoriser les rendez-vous physiques pour l'évaluation des ressources électroniques et incite l'établissement à combiner lors de ces séances la valorisation des ressources et les tests. Il est également suggéré aux bibliothécaires de préparer les séances de formation aux ressources numériques destinées aux étudiants de M et D en coopération avec un enseignant-chercheur du domaine pouvant apporter ses compétences linguistiques et scientifiques pour enrichir la formation.

Les membres du conseil sont sollicités pour donner un avis sur l'offre *Early Arabic Books in Print* commercialisée par *Centage Gale*, la BULAC s'interrogeant sur la pertinence de constituer une offre d'achat en mode consorsial avec d'autres établissements. MariaLuisa Langella et Méliné Pehlivanian ont une analyse assez critique du produit, considérant que les ressources proposées sont assez banales au regard du prix exigé. Nicolas Vatin pose la question du recouvrement du corpus avec les collections imprimées conservées par la BULAC. Benjamin Guichard répond que l'analyse reste à faire mais ne serait pas le seul élément de choix, l'attrait principal de l'outil étant la possibilité de recherche plein texte dans le corpus numérisé. Nicolas Vatin tempère l'intérêt que peut présenter la recherche plein texte, c'est parfois une solution de facilité pour les étudiants qui négligent la construction de leur corpus.

7. ACTION CULTURELLE

Émile Page dresse le bilan du semestre écoulé en soulignant l'expérimentation de nouvelles formes de manifestations et l'organisation d'événements plus modestes mais plus efficaces en termes de médiation des collections, associant plus systématiquement des partenariats extérieurs. L'action culturelle est animée de façon plus mutualisée, mobilisant des ressources variées et jouant d'une perméabilité voulue entre la formation et la valorisation des collections. L'organisation d'une journée sur *l'Open Access*, début décembre, en est l'illustration. Ces événements sont appelés à être accompagnés désormais par des réalisations audiovisuelles et, à terme, par des expositions virtuelles.

Étienne Boisserie adresse ses félicitations à l'équipe organisatrice de la journée du 1er décembre qui a, à ses yeux, parfaitement satisfait les attentes et correspondait pleinement à ce que la bibliothèque pouvait proposer comme informations et formations pour le public universitaire.

8. PROGRAMME D'ACTIVITÉ 2017

Benjamin Guichard présente le programme d'activité, en soulignant que les objets scientifiques inscrits ont déjà été examinés lors des points précédents, le document étant fourni à titre d'information pour permettre au conseil de disposer d'une vision globale de l'activité de la bibliothèque.

Un point, toutefois, n'a pas encore été présenté au conseil, il concerne la possibilité de répondre à l'appel à projet Biblissima 2017 de valorisation d'un fonds ancien en collaboration entre un établissement de conservation et une structure de recherche. Une réflexion est tout juste amorcée pour intégrer un travail sur le fonds grec ancien ou le fonds des Jeunes de langues. Françoise Hours demande si les ouvrages du fonds des Jeunes de langues ne sont pas déjà signalés au catalogue. Benjamin Guichard répond par l'affirmative, mais qu'une prospection reste à faire pour comparer les inventaires issus des catalogues anciens des ouvrages actuellement signalés et élaborer une reconstitution exhaustive du fonds, en faisant appel si nécessaire à d'autres établissements (BnF, Collège de France, Archives diplomatiques) pour reconstituer un catalogue virtuel.

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky informe le conseil d'un projet d'appel d'offres par le service de la valorisation de l'Inalco pour organiser un programme "L'Inalco en 1800" au printemps 2018. François Hours signale à ce sujet le fait que le département des manuscrits orientaux de la BnF doit conserver des documents importants. Nicolas Vatin suggère de solliciter Frédéric Hitzel si un travail sur le fonds des Jeunes de langues devait être mené.

9. QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky lève la séance à 18h15.

Benjamin Guichard remercie les membres du conseil scientifique pour leur implication.